



## **Assemblée générale EFA 05** **Le 26 mars 2022 à Château Neuf de Chabre**

---

L'assemblée générale statutaire de l'Association Enfance et Famille d'Adoption des Hautes-Alpes s'est tenue le 26 mars 2022 à la salle polyvalente de Château Neuf de Chabre (05).

Tour de table des présents :

- Gwenola Rideau
- Sandrine Guillé
- Jeff et Sophie Crot
- Eléonore et Jean-Philippe Raginal
- Charlotte et Cyril Papillard Tetrel

Gwënola Rideau, la présidente, dispose de 6 pouvoirs ; cela porte à 9 le nombre de votants (3 familles en présence et 6 pouvoirs) ; deux nouvelles familles présentes sont tout juste adhérentes à l'association.

Gwënola présente l'association, son fonctionnement et la composition du conseil d'administration aux nouveaux adhérents. Suite à des questions, elle fait un point d'actualité sur la loi de février 2022 et sur la loi de la protection de l'enfance de 2016.

Puis elle procède à la lecture du rapport d'activités.

### **Lecture du rapport d'activité :**

32 familles ont adhérees en 2021. Le nombre d'adhésions est stable depuis quelques années : depuis 2016, il avoisine la trentaine de familles. Une adoptée majeure en fait partie, ainsi que 5 foyers postulants et 26 familles adoptives.

Dans la continuité de l'année 2020, année de pandémie mondiale liée à la Covid 19, l'association a été prudente dans ses activités en 2021. Le format de visio-conférence a été privilégié quand cela était possible, sans tout de fait supprimer l'ensemble des rencontres, les échanges étant au cœur du fonctionnement de l'association.

L'assemblée générale s'est déroulée en visioconférence, ainsi que la soirée postulant. Deux journées familiales ont été maintenues :

- Une journée dédiée aux postulants à Laragne (en co-organisation avec EFA04), réunissant une trentaine de personnes, avec un ciné/débat suivi d'un pique-nique au

bord d'un plan d'eau, au grand plaisir des enfants ;

- Un pique-nique au plan d'eau d'Embrun réunissant une quarantaine de personnes. Au regard du contexte sanitaire, l'association n'a pas proposé d'activités pour les petits et grands. Quelques familles d'EFA04 se sont jointes au pique-nique.

Quatre ateliers débats coanimés par la Présidente et une psychologue se sont déroulés dans l'année dont 3 à Gap et un en visio-conférence. Le format « présentiel » est plus apprécié pour ces échanges confidentiels. 3 à 6 familles y participent.

En visio-conférence, plusieurs membres de l'association ont participé :

- à la conférence du Dr Chicoine sur l'attachement, organisée par EFA 13
- à la conférence de Johanne Lemieux sur les adolescents adoptés, organisée par EFA75
- à la conférence sur la scolarité des enfants adoptés animée par la fédération nationale, organisée par EFA05.

2 Petit Prince, journaux de l'association ont été publiés.

L'ensemble du contenu de la bibliothèque de l'association est désormais en ligne sur facebook, accessible aux membres de l'association.

Gwenola présente quelques chiffres concernant l'adoption internationale en France :

- 252 enfants sont arrivés de l'étranger en France ; le chiffre diminue de façon drastique ; beaucoup de pays ratifient la convention de La Haye mais leur administration n'est pas prête pour gérer la procédure d'adoption.
- Les enfants sont majoritairement des fratries, ou des enfants à besoins spécifiques ou des enfants de plus de 5 ans.
- La pandémie a freiné l'arrivée des enfants ; de plus, moins d'étrangères viennent accoucher en territoire français et les femmes sont moins accompagnées.

Dans les Hautes-Alpes, 6 commissions d'agrément se sont déroulées pour l'examen de 13 dossiers dont 8 ont reçu un avis favorable. 17 familles ont un agrément en cours de validité. 2 pupilles ont été confiées à l'adoption en 2021.

La nouvelle loi implique la mise en place d'un fichier national des agréments. Elle change la composition du conseil de famille ; les décrets sont en attente. La formation post agrément devient obligatoire ainsi que la formation aux nouveaux membres du conseil de famille.

Les perspectives 2022 :

- une soirée postulants en visio conférence fin mars sur réservation)
- réponses aux sollicitations du Département pour les réunions postulants
- la journée postulant qui devient la journée « adoption » ; EFA04 l'organisera en 2022.
- un pique nique en septembre aux Orres
- une conférence à l'automne organisée par EFA 04 (venue du Dr François de la COCA de Marseille)
- des ateliers débats : 5 cette année

Il est proposé d'organiser un atelier d'art thérapie pour les enfants.

L'association s'est doté d'une nouvelle application helloasso pour gérer la comptabilité, les listings et la communication autour de l'association. Le conseil d'administration doit se l'approprier.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

### **Lecture du Rapport financier par Sandrine**

L'exercice 2021 se conclut par un équilibre des comptes avec un excédent de 447.12 €. Il fait apparaître une hausse des recettes de 17.82% et des dépenses de 11.34%

Le principal poste de dépenses porte sur les ateliers débats (4 demies journées à thème avec accompagnement d'une psychologue). Les autres manifestations impactant les comptes sont : le cinéma de Laragne pour la journée adoption, les frais des 2 intervenantes pour la conférence d'automne et la participation à la conférence de Dr. Chicoine.

En recettes, le Département est le principal contributeur (2 800€), puis la Mairie de Briançon (300€) et l'UDAF pour 292.26 €.

La trésorerie est saine et présente un solde positif.

Le budget prévisionnel 2022 est de 5 130€.

Maintien des cotisations :

- 35 € pour l'adhésion maintenue depuis 2015 à ce niveau (versement de 22 € à la fédération). La cotisation de solidarité pour les personnes non imposables est maintenue à 12 €.
- 45 € pour la cotisation de soutien
- 18 € pour 4 revues Accueil (prix courant)

Concernant les cotisations, la fédération nationale a indiqué aux associations départementales que les adhésions ne pouvaient pas faire l'objet d'une déduction fiscale dans leur intégralité, en raison des services proposés aux adhérents. Il est donc proposé de modifier les bulletins d'adhésion en précisant que 25 € relèvent d'une cotisation et que 10 € représente un don, déductible des impôts.

Le rapport financier 2021 est approuvé à l'unanimité. L'excédent est affecté au report à nouveau.

Le budget prévisionnel 2022 et le montant des cotisations sont approuvés à l'unanimité.

### **Elections**

Sandrine Guillé renouvelle sa candidature au conseil d'administration. Lydie Joly intègre le conseil en remplacement de Gérald Joly. Stéphanie Larmoyer reconduit également sa candidature.

Les candidatures sont acceptées à l'unanimité.

Le CA comptant 15 places occupées par 11 membres, il reste des places vacantes pour ceux qui souhaiteraient s'investir dans l'association.

L'assemblée générale est levée à 17h.

Cette rencontre à l'occasion de l'AG a débuté par un chaleureux pique-nique, au grand bonheur des petits et grands. Les enfants ont pu s'amuser sur une aire de jeux proche de la salle polyvalente ; le climat était presque estival.